



26° FESTIVAL DU CINEMA DE LA FOA

COURTS CONTRE LA MONTRE

Soutenu par la Province Sud

Règlement général

Vous avez une idée mais pas encore de producteur ?

Lancez-vous dans l'aventure d'un film de fiction et disposez de 7 mn pour séduire le jury !

• Inscriptions: du 11 mars au 17 juin 2024

Inscriptions et renseignements : tournages@province-sud.nc

• Participation (en présentiel): le samedi 29 juin 2024, salon Culture Sud à La Foa.

Courts contre la montre ! est un dispositif d'aide à l'écriture et au développement soutenu par la Province Sud, qui se propose d'encourager la réalisation de films de fiction calédoniens.

Les réalisateurs amateurs et les professionnels de l'audiovisuel (personnes physiques, associations ou producteurs) résidant en Nouvelle-Calédonie et souhaitant réaliser un film de fiction (l'animation à caractère fictionnel étant acceptée) disposeront de 7 mn pour présenter leur projet à l'oral devant un jury composé de professionnels de l'audiovisuel et/ou de représentants du secteur de la diffusion, en présence du public.

• Conditions d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes du 11 mars au 17 juin 2024.

Les participants doivent fournir les éléments suivants par mail avant la fin des inscriptions à l'adresse **tournages@province-sud.nc** :

- la fiche **d'inscription et d'attribution de l'aide** (ci-jointe) dûment remplie et signée par le réalisateur et/ou l'auteur et/ou le producteur patenté du projet s'il y a lieu, impliquant l'acceptation du présent règlement ;
- un **budget prévisionnel** concernant les **stades de l'écriture et du développement** (écriture, frais de repérages, préparation du dossier de production, autre à préciser) ;
- une **note d'intention**.

Au moment de la compétition, les projets présentés ne doivent pas déjà être soutenus par un producteur.

Un projet de pilote d'une série de fiction peut être accepté, s'il est toutefois rédigé comme un courtmétrage de fiction à part entière.

Un même dossier peut être présenté deux années de suite, à condition que le projet ait évolué ou mûri. Cette seconde participation est la dernière possible.





26° FESTIVAL DU CINEMA DE LA FOA

COURTS CONTRE LA MONTRE

Soutenu par la Province Sud

• <u>Participation (en présentiel)</u>: le samedi 29 juin 2024 au sein de l'espace Culture Sud à La Foa. L'heure sera confirmée lors de l'inscription.

La participation en visio-conférence n'est pas acceptée.

Chaque projet peut être représenté par un ou plusieurs membres de l'équipe.

Le temps imparti sera de 7 mn maximum quel que soit le nombre de représentant par projet. Il est conseillé de ne pas être plus de 3 représentants par équipe.

Différents aspects du projet peuvent être abordés oralement : le sujet, son intérêt, les spécificités du projet ou de la mise en scène, le casting envisagé, l'équipe technique, les décors, les moyens disponibles...

Le tournage doit être majoritairement envisagé en Nouvelle-Calédonie et le porteur de projet doit être résident en Nouvelle-Calédonie.

Des photos, des objets, des éléments sonores peuvent être utilisés durant la présentation (l'équipe doit être autonome concernant la diffusion d'éléments sonores). La présentation ne permet pas de diffusion audiovisuelle.

La durée estimée du film ne doit pas dépasser 10 mn.

• <u>Le jury</u>

Le jury sera composé de 3 à 5 producteurs de films de fiction. Il est autorisé à questionner le ou les participants une fois leur présentation terminée.

Le jury s'appuiera sur les éléments présentés oralement et se réunira pour délibérer à huis clos.

A l'issue de la délibération, l'un des producteurs membre du jury accompagnera la phase de développement du projet, comme défini ci-après.

L'aide à l'écriture et au développement

Lors de la cérémonie de clôture, le **samedi 6 juillet 2024** au Ciné La Foa, **une enveloppe de 300 000 F CFP récompensera le projet lauréat :**

- 150 000 F CFP reviendront au porteur de projet
- 150 000 F CFP reviendront au producteur ayant accepté d'accompagner le développement du projet.

Suite à la réception du prix, le réalisateur est invité à améliorer son scénario et effectuer le travail de développement du projet. Il lui revient de trouver des financements complémentaires afin de réaliser le film.

Si celui-ci aboutit, le lauréat s'engage à présenter son film dans le cadre d'un prochain festival, en Nouvelle-Calédonie.





26° FESTIVAL DU CINEMA DE LA FOA

COURTS CONTRE LA MONTRE

Soutenu par la Province Sud

Il apposera la mention suivante dans le générique de fin : « Ce film a bénéficié du soutien de la province Sud dans le cadre du dispositif Courts contre la montre, proposé par le Festival du cinéma de La Foa ».

Le film est susceptible d'être archivé par la province Sud dans le cadre de l'opération Courts-en-ligne ou par le Bureau d'accueil de tournages (les réalisateurs étant toujours sollicités en cas d'utilisation).

• En cas d'annulation

L'association du Festival du cinéma de La Foa se réserve le droit d'annuler, de différer le dispositif Courts contre la Montre et/ou le festival en cas de force majeur. Les participants inscrits en seraient informés. Aucune demande de dédommagement ne pourra être sollicitée à ce titre.